Les toilettes à l'école : un objet de conflits dans la coéducation

Christiane Gilon[1] et Pascale Garnier[2]

[1] Chercheuse associée au Laboratoire EXPERICE, Université Paris 8
[2] EXPERICE, Université Paris 13 Sorbonne – Paris-Cité

Revue *Éducation, Santé, Sociétés* Vol. 3, No 1 | pp. 105-117

Reçu le : 18/02/2016 | Accepté le : 12/10/2016

Résumé : Pour étudier les rapports qui se tissent entre parents et professionnels de l'enseignement, dans le domaine de la santé et du bien-être des enfants, nous avons choisi dans une recherche collective en cours, un lieu qui s'avère très révélateur des tensions entre adultes et avec les enfants : les toilettes des enfants dans les institutions éducatives. Plus précisément, l'enquête empirique est centrée ici sur un projet municipal de rénovation des toilettes des écoles maternelles et élémentaires, du point de vue de l'élue qui l'a développé. En utilisant l'analyse institutionnelle pour suivre la genèse de ce projet, nous montrons trois séries de conflits emboîtés dans lesquels l'élue se trouve prise : entre enfants et adultes, entre adultes éducateurs pour se décharger d'un « sale boulot », et avec les personnels techniques pour la réalisation de ce projet. L'intérêt de ce point de vue est de contextualiser les relations entre enseignants et parents en rapport avec une politique municipale, mais aussi de penser une santé au quotidien qui se tisse dans les interstices, en marge, mais aussi contre l'institution scolaire.

Mots-clés : toilettes, politique municipale, analyse institutionnelle, conflits, écoles primaires.

Introduction : les toilettes des enfants à l'école, lieu de la négativité institutionnelle

Nous avons choisi, dans le cadre d'une recherche collective en cours sur les toilettes des enfants dans les institutions éducatives[1], d'analyser les conflits à propos de ces lieux auxquels les adultes n'ont pas, ou peu, accès. Qu'est-ce qu'un lieu ? « Un lieu, c'est là où quelque chose a lieu, a eu lieu, doit avoir lieu. » (Lacadée, 2013.) C'est aussi une destination : les toilettes, censées constituer un « lieu d'aisance », représentent à l'école un espace semi-fermé, souvent privatisé, « une clôture entre le dedans et le dehors s'opposant au mouvement libre », dans ce « milieu » qu'est l'école républicaine qui vise une éducation des enfants aux valeurs démocratiques (Lacadée, 2013). Les études sur l'espace scolaire, son architecture et les débats que suscitent les rénovations ou constructions de nouveaux locaux restent exceptionnelles (Derouet-Besson, 1998). En particulier, les toilettes scolaires font l'objet de très peu de travaux spécifiques (ONS, 2007, 2013 ; Gaime, 2014). Pourtant les critiques se multiplient du côté des médecins, urologues en premier lieu, constituant la question en « problème de santé publique », avec son cortège de pathologies : constipation, infection urinaire, cystite pour les filles (Averous, 2004). Elles sont aussi récurrentes chez quelques pédagogues dénonçant un véritable « tabou » de/dans l'école : « Le déni des réalités physiques qui condamnent les enfants à s'humilier au quotidien constitue un scandale absolu. » (Meirieu, 2003) Ce sont aussi des représentants de parents d'élèves qui peuvent s'emparer du problème et mener l'enquête dans les écoles (FCPE, 2003).

De fait, s'impose une question primordiale : à qui revient la responsabilité de s'occuper des toilettes scolaires ? À qui revient la charge d'un « sale boulot » (Hugues, 1996) ? Aux parents qui sont les premiers éducateurs de leur enfant ? Aux enseignants ? Quelle place et quel rôle donner aux enfants / élèves eux-mêmes ? Érigées comme un problème à traiter, les toilettes scolaires mettent en question la coéducation : elle n'est pas seulement un idéal à atteindre, mais d'abord un espace d'incertitudes qui portent sur l'exigence même et les principes de coordination de l'action entre les différents adultes éducateurs aux prises avec les premiers intéressés, les enfants (Garnier, 2010). En outre, quand il s'agit d'écoles primaires, la construction, l'entretien et la rénovation des locaux sont impartis aux communes : les personnels municipaux et les élus eux-mêmes n'ont-ils pas leur part de responsabilité dans l'état des toilettes scolaires ? Ne sont-ils pas eux aussi, d'une manière plus indirecte, des acteurs de l'éducation des enfants ?

On le voit, la liste des personnes qui comptent dans la coéducation des enfants n'est pas définie une fois pour toutes : elle se définit en situation et à partir de différents points de vue. Les chercheurs eux-mêmes ne sont pas absents de l'espace des points de vue, au contraire, ils y sont toujours impliqués, s'agissant de « comprendre la singularité de l'intérieur » (Karsenti, 1995, p. 665). C'est cette singularité que nous mettrons ici en valeur en nous attachant au seul point de vue d'une élue qui a porté un projet de rénovation des toilettes dans des écoles primaires d'un arrondissement parisien. À travers son regard d'acteur engagé dans ce projet, se donnent à lire les tensions entre les acteurs

1. Cette recherche soutenue par la Maison des sciences de l'homme Paris-Nord, a été réalisée par une équipe du laboratoire EXPERICE : Lucette Colin (Université Paris 8), Gladys Chicharro (Université Paris 8), Pascale Garnier (Université Paris 13), Éric Plaine (Université Paris 8) et Christiane Gilon (Université Paris 8), avec l'aide du collectif de professionnalisation des étudiants en M2 Pro en sciences de l'éducation à Université Paris 8, au cours de l'année 2013-2014. Elle se poursuit actuellement sur d'autres terrains que le projet de rénovation des toilettes d'écoles primaires parisiennes examiné ici.

de première ligne que sont enfants, parents et enseignants, mais aussi le rôle des acteurs qui œuvrent en coulisse ou en périphérie des établissements scolaires, personnels de service et agents administratifs. Face à l'impossibilité de dresser un géométral des perspectives de l'ensemble de ces différents acteurs en leur donnant la parole, nous avons privilégié un regard particulier, celui d'une élue sans laquelle ce projet n'aurait pas eu lieu d'être. Nous nous attachons du même coup à des « savoirs situés », valorisant « les politiques et les épistémologies de la localisation, du positionnement et de la situation, où la partialité et non l'universalité est la condition pour faire valoir ses prétentions à la construction d'un savoir rationnel » (Haraway, 2007, p. 126).

Le choix de ce point de vue singulier permet de donner une visibilité à ces acteurs municipaux rarement présents dans les recherches sur la coéducation et la santé des élèves. Il permet aussi de mettre à jour une conflictualité entre les acteurs, à la fois à l'intérieur et à l'extérieur des écoles, au sein de la mairie et des services de la ville. Cette dimension conflictuelle n'est pas considérée comme un dysfonctionnement, mais comme un mode de fonctionnement ordinaire du social, une forme d'interaction permanente, « une des formes de socialisation les plus actives » (Simmel, 1995, p. 19). Dans la mesure où il contraint les protagonistes à une certaine coopération pour réduire les tensions entre eux, on peut dire que le conflit est un mécanisme de régulation institutionnelle participant à l'unité organisationnelle. Le conflit unit au moins deux adversaires qui se reconnaissent mutuellement comme tels. Ceux qui n'entrent pas dans un conflit qui pourtant les concerne, se dégagent au fond de l'obligation de dialoguer avec leurs autres partenaires. Le conflit est ainsi défini comme un rapport entre des forces et des formes sociales, des forces sociales qui s'affrontent autour de la défense des anciennes ou de la définition de nouvelles formes sociales permettant de vivre ensemble.

Notre objectif est de montrer que le système d'affrontements à propos des toilettes des enfants met en jeu une activité institutionnelle intense et complexe, et c'est précisément dans la perspective de l'analyse institutionnelle que nous avons choisi d'étudier ce projet de transformation des toilettes scolaires. L'institution, dans la perspective de l'analyse institutionnelle, se comprend comme une dialectique, elle ne se confond pas avec l'établissement. L'institution désigne le mouvement permanent des pouvoirs et des contre-pouvoirs, des forces et formes sociales s'affrontant pour établir les normes qui lient et relient les acteurs (Gilon et Ville, 2013). Prises dans ce jeu, les toilettes des enfants à l'école primaire apparaissent comme un lieu de négativité institutionnelle, un objet de lutte entre trois moments – institué, instituant et institutionnalisation – chacun de ces moments étant la négation des deux autres.

Mais pourquoi les toilettes doivent-elles être rénovées ? Pourquoi sont-elles objet de conflits ? De quels conflits s'agit-il ? Qu'est-ce qui pose problème ? Pour répondre à ces questions, il est d'abord nécessaire de présenter la manière dont l'élue va s'en emparer, ses raisons de s'engager dans une démarche qu'elle qualifie d'atypique. Nous montrerons ensuite comment est caractérisée, de son point de vue, la situation à laquelle elle est initialement confrontée, puis le projet de « sanitaires durables » qu'elle parvient à mettre en place, enfin nous nous attacherons à expliciter la structure de ce conflit qui met aux prises de nombreux acteurs.

1 Un « cas d'école »

Fin 2014, la maire adjointe en charge des écoles d'un arrondissement du centre de Paris, accueillant majoritairement une population de classes moyennes et intellectuelles, nous ouvre les portes de plusieurs écoles élémentaires, maternelles et primaires, dépendantes de la municipalité [2]. La forte implication de cette élue dans le dossier « Toilettes des enfants » en fait un cas à part : contrairement à d'autres responsables, la question ne lui semble pas incongrue, elle la prend très au sérieux. Ici, notre objet de recherche n'est pas accueilli avec gêne ou ironie, mais immédiatement approuvé [3]. Elle trouvait notre projet de recherche « passionnant », c'est pourquoi elle nous avait négocié un libre accès aux établissements scolaires de l'arrondissement. Qui était-elle ? Bien que non encartée, elle avait été membre de l'équipe municipale de 2008 à 2015, elle y représentait la « société civile ». Militante du RESF (« Réseau éducation sans frontières »), elle défendait les parrainages républicains par des élus de gauche de Paris, d'enfants mineurs étrangers menacés d'expulsion. Elle avait été déléguée des parents quand sa fille était enfant. Sollicitée par le maire, elle était passée de l'autre côté de la barrière élus / représentants des parents, en acceptant de figurer sur la liste PS / PCF des candidats aux élections municipales en 2008, puis s'était représentée en 2014. Côté professionnel, elle était informaticienne, chef de service maintenance dans un grand groupe, très appréciée par ses collaborateurs pour sa liberté de ton et son respect d'autrui. Artiste peintre et mélomane à ses moments perdus, elle était toujours vêtue de façon excentrique. Elle est décédée en mai 2015.

Cette élue s'était lancée en 2009 dans un projet ambitieux de rénovation des toilettes de toutes les écoles élémentaires de l'arrondissement, avec l'idée de développer un prototype susceptible d'intéresser toute la Ville de Paris : « Prenons le problème à sa source, en se posant les questions de fond. » Elle visait un changement de politique à l'égard des toilettes des enfants. Elle avait mené un projet pilote durant un an dans deux écoles, une élémentaire et une maternelle, et « tenu bon malgré les freins ». L'expérimentation avait été précédée d'une étude multi-composantes (enfants, parents, enseignants, animateurs, personnel d'entretien, médecin scolaire), avec diagnostic partagé et recherche de solutions, s'inscrivant dans une perspective de maîtrise des coûts lancée par la mairie de Paris. La démarche avait abouti à une solution pratique, mais coûteuse car « hors standard » des services de la Ville de Paris : « Le résultat est un beau projet qui coûte trop cher. » Il avait été finalement amendé (choix de matériaux standard des collectivités, etc.), puis le prototype a été réalisé en 2012. Après un retour d'expérience en 2013, le projet a été étendu progressivement aux autres écoles de l'arrondissement à partir de 2014. Son projet ne se prétendait pas participatif, mais il avait été construit selon les canons des démarches de projet dans les métiers de maintenance, démarches qui s'appuient sur une expertise partagée entre techniciens et utilisateurs.

2. Des liens particuliers unissaient une des co-auteures de cet article avec cette élue : elles ont été toutes les deux membres de l'équipe municipale de 2008 à 2014. La méthode utilisée procède par entretiens non directifs, observation participante et dessins d'enfants, en s'immergeant pendant une journée dans les écoles où les toilettes ont été rénovées. Nous utilisons aussi tout l'ensemble du dossier du projet (diagnostics, groupes de travail, préconisations, budgets), même si nous privilégions une analyse de contenu approfondie de l'entretien avec l'élue dont nous citons des extraits.

3. Plusieurs de nos étudiants ont eu le plus grand mal à prendre ce projet de recherche au sérieux, comme d'ailleurs nombre de nos interlocuteurs dans les établissements scolaires, croyant tout d'abord à une sorte de canular (« C'est pas une blague ? »), puis se ravisant souvent pour dire que c'est effectivement un « problème ». Plusieurs fois, des directions d'établissements ont regretté que des chercheurs en sciences de l'éducation s'intéressent aux toilettes scolaires.

Pourquoi cet engagement atypique au sens où personne, avant cette élue, n'avait souhaité s'attaquer à la question ni voulu investir des fonds importants dans une solution d'envergure ? Trois raisons peuvent expliquer cela. La première est à lier à la volonté de changer le dialogue social entre représentants des parents et des collectivités territoriales qui s'affrontent rituellement lors des conseils d'école à propos de la cantine et des toilettes. Les toilettes sont « sales et dégradées », disent les parents, et « vous ne faites rien ! ». Le dialogue se réduirait aux « récriminations perpétuelles » et « projections » des parents. Pour cette élue, il importait de pouvoir se parler d'autre chose entre représentants, notamment des questions de pédagogie. Il fallait sortir par le haut de cet enfermement dans le négatif.

Deuxièmement, il s'agissait de mieux prendre en compte les problématiques de santé des enfants, même si, selon l'élue, elles ne représenteraient que « quelques cas réels d'enfants qui souffrent de ne pouvoir se rendre aux toilettes », par peur de ce qui s'y passe. Pour certains enfants, reconnaissait l'élue, « c'est réellement un souci d'aller aux toilettes », mais elle estimait que ce souci était suffisamment pris en charge à titre individuel, par la maîtresse, la psychologue scolaire, l'agent spécialisé des écoles maternelles (ASEM). Elle admettait malgré tout l'existence de « problèmes d'intimité », et de « perception de la propreté ». Les cas d'enfants qui craignent d'aller aux toilettes à l'école et finissent par souffrir de troubles urinaires, mis en exergue par les représentants des parents avec l'appui du médecin scolaire, seraient donc peu nombreux, mais « réels » selon l'élue qui fait état de quatre ou cinq cas signalés par la médecine scolaire. Ces termes ont leur importance : la réalité des souffrances des enfants est ainsi objectivée et constitue une pierre de touche des débats entre représentants des parents et élus. La tradition technocratique qui évalue l'intérêt des problèmes sur des critères strictement quantitatifs, sans être tout à fait rejetée par l'élue, n'est pas non plus de mise. Enfin, elle reformule la question de la propreté posée par les parents comme un problème de « perception » de la propreté, terminologie soigneusement choisie pour aborder les négociations entre représentants dans l'arène du conseil d'école. Chez les représentants de parents d'élèves à ces conseils, le recours à la terminologie de la psychopathologie en vogue dans le monde du travail, « la souffrance », donne une légitimité incontestable à leurs plaintes, tout en renvoyant davantage aux individus qu'au collectif d'enfants ou à la communauté éducative.

En troisième lieu, il s'agissait de réduire les coûts de maintenance des équipements et soulager la pénibilité du travail du personnel de service et d'entretien en leur évitant des interventions incessantes, et d'arrêter de faire des « rafistolages » en proposant « quelque chose de radicalement nouveau » pour traiter la question. En effet, lors de ses rencontres régulières avec les personnels d'entretien, comme avec la Direction des affaires scolaires de la Ville, les dépenses à répétition que nécessite la réparation des toilettes et la pénibilité du travail des personnels de nettoyage sont des questions récurrentes.

2 Une spirale conflictuelle qui place l'élue municipale au centre

Comment se construit une question qui monopolise l'espace de dialogue démocratique des élus, des parents et de la municipalité, et coûte si cher à la collectivité ? Comment l'élue décrit-elle la spirale de ce conflit dont elle voulait se dégager en lançant une démarche radicalement nouvelle, démarche qui finalement aboutit à un déplacement vers un autre

système conflictuel, avec les administrations, sans vraiment parvenir à changer la donne dans les écoles ? La spirale est une forme où l'énergie sociale conflictuelle vient se condenser en son point central, et l'on sait grâce aux travaux du Tavistock Institute of Human Relations sur l'autorité, le *leadership* et le *management* (Bion, 1991), que quiconque s'installe au centre de la spirale encaisse la dose maximale d'énergie contenue dans le système.

Ici, la situation initiale concerne quelques enfants pour lesquels aller aux toilettes constitue « une gêne » ou « une souffrance », et qui s'en plaignent auprès de leurs parents, auxquels ils disent ne pas pouvoir / vouloir aller aux toilettes à l'école. Pour l'élue, la bonne attitude des parents consisterait tout simplement à éduquer l'enfant face à cette situation. N'incombe-t-il pas tout naturellement aux parents d'apprendre aux enfants à « y aller avant et après l'école, à se retenir » et éventuellement, si le besoin est pressant, « y aller même si c'est dégradé » ? Dans l'école, les enseignants ne sont pas non plus sans critiquer les parents, considérés comme responsables des mauvais usages que les enfants font des toilettes. Si quelques enfants ont peur d'aller aux toilettes, c'est à cause de l'état dans lequel elles sont, conséquence de la façon dont les enfants s'en servent. D'ailleurs, l'enfant n'est admis à l'école maternelle que s'il est propre, condition qui obsède nombre de parents exigeant de la crèche au moins une contribution, sinon une action décisive dans l'apprentissage de la propreté, clef de la porte d'entrée des écoles (Garnier *et al.*, 2016). Dans la continuité de cette logique de propreté, on considère dans l'école que si les enfants ne sont pas propres, c'est qu'ils seraient mal éduqués par leurs parents. Le raisonnement est simple : si chaque parent fait son travail d'éducation auprès de son enfant, alors l'ensemble des enfants sera respectueux des toilettes de l'école maternelle puis élémentaire. Mais d'autres facteurs, bien plus puissants, échappent à ce raisonnement dont la simplicité ne permet pas de prendre en compte les phénomènes collectifs.

Le premier est le collectif institué des parents et de leurs représentants officiels. Car les parents parlent à leurs représentants qui, dans les conseils d'école, relaient cette plainte d'enfants souffrants, appuyée par le médecin scolaire appréhendant la question sous l'angle de l'hygiène et de la santé (« troubles urinaires, manque d'hygiène, les enfants ne se lavent pas les mains », etc.). Comme elle le fait pour la cantine, elle aussi souvent incriminée, l'élue s'efforce alors de créer des rencontres entre parents et personnel de service ou agents techniques : rencontres dites « rationnelles » sur la propreté « réelle » des toilettes, puisque de fait, les toilettes sont nettoyées cinq fois par jour, notamment après chaque récréation. Mais, souligne-t-elle, cela ne change rien au discours des représentants de parents [4].

Par ailleurs, pour que les toilettes soient un tel objet de crainte, de dégoût, de répulsion chez les enfants, il en faut plus que la saleté des lieux. Dans sa description de leurs usages des toilettes, l'élue met l'accent sur toute une palette de comportements qui peuvent effrayer certains enfants et déranger les adultes : les toilettes abritent les régressions, transgressions, agressions. Selon elle, et à l'inverse du tableau brossé par les représentants

4. Pour l'élue, la violence des représentants des parents des élèves est telle qu'il est arrivé pendant la réforme des rythmes scolaires qu'elle soit accusée de faire courir aux enfants en maternelle des risques mortels, soit à cause du mauvais nettoyage de la cour de récréation en automne (feuilles mortes glissantes), soit à cause de l'accès des toilettes à de très jeunes enfants qui pourraient risquer de s'y noyer. Les élus paraissent démunis devant ces accusations qu'ils considèrent comme complètement irrationnelles.

des parents, les toilettes sont surtout « le plus grand lieu de convoitise entre les enfants », « car il est peu surveillé, on peut s'isoler, il n'y a pas d'adultes » et il est « attractif » pour cette raison. S'il est évité par certains, c'est en même temps un « lieu aimé des enfants ». Les toilettes sont aussi « le seul lieu où ils peuvent boire de l'eau » dans l'école. Qui dit eau, dit aussi jeux d'eau, glissades, dérapages au propre comme au figuré, risque d'accidents. Les toilettes sont le lieu où « ça dérape », « ils font les couillons », « c'est le défouloir ». C'est, plus tard, le seul « lieu où on peut fumer, boire de l'alcool ». C'est un « lieu refuge », une cachette, le « lieu des complots », le « lieu des secrets », où « ils s'isolent avec leurs copains », « où ils s'écrivent des messages ». C'est aussi, analyse-t-elle, un sas de décompression quand l'immobilité exigée en classe est trop pesante. Du fait de leur nécessaire fermeture par besoin d'intimité liée aux fonctions d'évacuation du corps, les toilettes sont ici décrites par l'élue comme une zone de rapports de forces contre les adultes, dont le contrôle leur échappe constamment.

En outre, « c'est le lieu où l'on peut tranquillement emmerder d'autres enfants », un lieu de rapports de forces entre les enfants eux-mêmes. Les rapports institués de domination (garçons / filles, grands / petits, etc.) s'y perpétuent. Les toilettes sont un espace d'apprentissages normatifs qui remettent en cause l'idéal d'égalité et de fraternité de l'école. Les grands les monopolisent durant les récréations, empêchant les petits d'y aller. Les garçons regardent les filles par-dessus les cloisons, percent des trous pour les voir uriner, « sautent par-dessus les cloisons » ; « plus tard, les filles y passeront un temps fou pour se maquiller, se changer, se coiffer ». Les toilettes représentent ainsi un lieu d'autoformation des enfants aux normes sociales de genre et aux relations entre les âges.

Seul et unique espace pouvant échapper à l'autorité des adultes, les toilettes sont aussi pour les collectifs d'enfants, le lieu de l'anti-institution, le lieu du « salissement » volontaire où, souligne l'élue, on va faire « chier » les autorités [5]. Des actions anti-institutionnelles des enfants s'y déroulent et/ou s'y fomentent. « C'est le lieu de régression, c'est le lieu qu'on dégrade, on bouche les toilettes volontairement, on monte sur les chasses d'eau qui cassent, on casse les verrous, on perce des trous dans les portes, on invente des actions transgressives. » C'est aussi un lieu où « les enfants jouent », l'élue citant le cas d'une école maternelle où le plafond avait été constellé de boulettes de papier mouillé. Les enfants des classes sociales les plus aisées, les « enfants rois » pour reprendre ses termes, sont réputés par le personnel de service pour être les auteurs des dégradations les plus systématiques. Il s'agirait donc aussi d'un rapport conflictuel entre classes sociales.

La conséquence visible de ces usages dont on parle finalement très peu dans le conseil d'école, mais dont nous parle l'élue, en écho aux plaintes des personnels d'entretien, s'inscrit matériellement dans l'état des locaux : arrivées de chasses d'eau cassées, siphons au sol brisés, serrures et verrous fracturés, portes trouées, toilettes bouchées, etc. L'entretien des toilettes est difficile pour le personnel de service comme pour la maintenance : « C'est sale, et il est peu valorisant de nettoyer ces lieux plusieurs fois par jour. » Objet de la division du travail la plus stricte, les toilettes sont dévolues aux personnels de service. Les

5. Notons que d'autres cas d'intervention municipale sur des problèmes de saleté et de dégradation de l'espace public (ordures, excréments, dans les zones piétonnières) ont été étudiés, notamment à Saint Denis (Ville et Bodineau, 2012). Il apparaît que les démarches plutôt anglo-saxonnes de propreté, avec investissements importants dans les locaux et les matériaux, efficaces dans le monde industriel où la propreté appelle la propreté, ne fonctionnent pas dans l'espace public où des habitants ont expliqué qu'ils peuvent salir justement parce que c'est très propre (« Je jette par terre dans la rue car je sais que les services de la propreté vont tout ramasser »).

adultes de la communauté pédagogique, les enseignants en premier lieu, « ne trouvent pas agréable de jouer les dames pipi » (ce qui signifie qu'ils répugnent à intervenir).

Les usages que les enfants font du lieu, et les réactions qu'ils provoquent en retour entraînent de nouvelles critiques des représentants des parents d'élèves, car ces parades réduisent encore davantage l'intimité et le confort corporel, et pénalisent en particulier les filles. En maternelle, on fait en sorte qu'il soit impossible de fermer les portes ; à l'école primaire, la hauteur de certaines cloisons est limitée pour raisons de sécurité ; or, il faudrait des « cloisons toute hauteur ». Suite aux chahuts avec le papier WC, il n'y a plus qu'un seul distributeur de papier situé en dehors des WC. Pour éviter la saleté et la casse, les abattants ont été supprimés : les filles doivent uriner « en suspension », « ce qui peut provoquer des troubles urinaires importants », relève l'élue. Il n'y a pas de poubelles pour les serviettes hygiéniques des filles, car elles sont utilisées pour jouer et, de plus, le personnel ne veut pas avoir du travail supplémentaire d'entretien.

Quand l'élue récemment nommée aux responsabilités décide de prendre le « problème des toilettes » à bras le corps, elle s'interroge plus largement sur le fonctionnement de l'école, au-delà de la souffrance de quelques enfants et des problèmes d'hygiène dénoncés par les parents d'élèves. Comment dépasser une pédagogie basée sur la contrainte des corps ? Quelle action commune de la communauté éducative ? Les responsables des locaux se retrouvent seuls face aux conséquences des agissements des collectifs d'enfants et aux plaintes des parents, appuyées par la médecine scolaire. Le personnel d'entretien est sur ses gardes (par crainte de devoir récupérer du travail supplémentaire), les enseignants et les animateurs refusant de leur côté de « jouer les dames pipi », et les directeurs d'établissements ayant du mal à se saisir de la question. L'élue, juridiquement responsable des locaux et représentant la ville, employeur du personnel d'entretien, se doit d'intervenir. Elle est au centre de la spirale, « *sitting into the fire* » (Mindell, 2014). Voulant se dégager du piège, par son projet Toilettes, cette élue, issue professionnellement du secteur de la maintenance, et dans la politique par attachement militant aux valeurs de citoyenneté, veut rompre, en faisant du nouveau. Ce projet de rénovation repose, explique-t-elle, sur « une démarche atypique » et « des matériaux modernes ».

3 La tentative d'en sortir : démarche pour « des sanitaires durables »

Quand en 2009, l'élue décide de se lancer dans une démarche de projet transversale, il s'agit d'associer tous les acteurs concernés à la recherche de solutions. C'est la transversalité de sa démarche qui tranche avec les habitudes des services de la Ville de Paris : transversalité verticale entre la Ville, l'arrondissement, les personnels des écoles, et au sein des écoles entre direction et services d'entretien ; transversalité horizontale, mettant sur le même pied les âges, les statuts et les fonctions (parents, enseignants, éducateurs, personnels de service, médecins, services techniques, enfants). Le simple fait d'accorder de l'importance aux toilettes est également en soi une nouveauté. Sa radicalité aussi est atypique : elle affirme une volonté d'aller à la racine, de faire table rase des vieilles toilettes et d'accorder une valeur nouvelle à la logistique, en faisant alliance avec les acteurs de la base matérielle du fonctionnement institutionnel de l'école.

Une importante documentation retrace le parcours du projet de 2009 à 2014. Les différentes étapes de la démarche proviennent du référentiel métier de l'élue. Il y a d'abord le diagnostic et les séances de créativité avec les « utilisateurs », c'est-à-dire les enfants, les personnels de l'école et les parents, dont le « ressenti » est scrupuleusement recueilli, même si les traces n'en sont pas exhaustives. Par exemple, il n'y a pas de restitution des dires des parents et enfants dans les documents de l'étude initiale, seulement des allusions à leurs propos. Ensuite, est engagée une analyse du référentiel technique sur le sujet et *benchmarking* auprès d'organismes pertinents notamment l'Assistance publique des hôpitaux de Paris. Puis, se construit une recherche de solutions avec les techniciens de la ville et la réalisation d'un prototype avec un architecte. Un suivi est ensuite organisé avec les enfants, ASEM, parents, enseignants et animateurs, « consultés » sur les nouveaux équipements. La démarche, reformulée dans un document daté de 2014, est présentée comme un trèfle à quatre feuilles. Elle repose sur quatre pôles : le pôle maintenance et entretien doit créer les locaux et choisir les matériaux ; le pôle des utilisateurs (qui associe enfants, équipe enseignante et parents d'élèves) doit surtout recueillir les idées des enfants ; le pôle santé et éducation (médecin, psychologue et parents d'élèves) doit proposer un programme pédagogique et une charte du bon usage des sanitaires, une éducation à la santé ; le pôle action (Section locale d'architecture [SLA], Caisse d'action sociale [CAS]) doit reconstruire les lieux. Chaque pôle exerce une partie de la responsabilité, divisée en quatre quarts. La responsabilité des enseignants est confondue avec celle des enfants dans le groupe des utilisateurs. La responsabilité éducative repose sur les parents, les médecins et psychologues scolaires. La responsabilité politique et celle des directions d'établissement n'apparaissent pas. Il est possible que cette présentation des quatre pôles prenne acte de la manière dont les acteurs se sont placés dans le projet.

Les objectifs listés pointent prioritairement la sécurité (limiter les risques de chute, enfermement, blessures, panique, violence), la santé (promouvoir l'hygiène, faciliter l'accès aux toilettes, prévenir les troubles urinaires), le confort des enfants (limiter les mauvaises odeurs, améliorer l'esthétique, le chauffage, considérer leurs craintes) et le confort du personnel (limiter la pénibilité du travail, améliorer les conditions de l'intervention). Des solutions non matérielles apparaissent au chapitre « idées en vrac », comme celles d'élèves responsables des WC. . . , et ne réapparaissent plus ensuite ; tout comme nous soulignons l'absence de trace de démarches pédagogiques, éducatives. Sont mentionnées surtout les solutions techniques proposées par les agents d'entretien et de maintenance.

Si l'élue tente d'intégrer tous les acteurs dans la conception des locaux réintroduisant le collectif des adultes dans son projet, dans la pratique elle semble être la seule à posséder une vue d'ensemble des acteurs et de leurs constats ou propositions. Les interlocuteurs lui parlent, mais ne se parlent pas vraiment entre eux dans les groupes de travail. Progressivement, une liste officielle des problèmes les plus fréquents est élaborée, et pour lesquels une solution est proposée par l'atelier du service local d'architecture. Les techniciens préconisent une VMC (« ventilation mécanique contrôlée ») systématique, qui éliminerait les odeurs ; des siphons équipés d'une grille vissée, pour empêcher qu'ils soient cassés ou bouchés ; dans les urinoirs, des siphons à grille plate en laiton ; des matériaux compacts et de l'aluminium à la place du bois ; la création d'une gaine technique avec tampon de désengorgement pour intervenir facilement en cas de besoin de réparation ; des déclencheurs automatiques reliés au secteur, à la place des piles ; une lumière naturelle

(accès au toit) et une ventilation naturelle (fenêtres) ; un éclairage d'ambiance à LED ; des cloisons en mélaminé.

Le cahier des charges ainsi constitué a été confié à un architecte chargé de respecter les attentes émanant de toutes les parties. L'architecte propose de modifier les lieux en envoyant un message de qualité et de propreté, de respect de l'intimité des enfants et des personnels d'entretien. Plusieurs solutions sont retenues pour matérialiser le souci du confort, du bien-être, de l'accueil : créer un sas avec un point d'eau pour les enfants avant les toilettes proprement dites ; rendre le lieu esthétique ; proposer un espace sympathique avec fontaine à eau et musique ; installer des miroirs même en maternelle, « pour la magie du miroir » ; créer de l'intime (cloisonnettes en école maternelle, cloisons toute hauteur en école élémentaire) ; séparer garçons et filles. Pour les WC proprement dits, il est proposé des cuvettes suspendues avec chasse directe, des abattants pour s'asseoir, etc. Seront testés des matériaux différents (antidérapants, faciles à nettoyer, voire antibactériens, colorés et esthétiques). Des automates à infrarouges, comme dans les toilettes modernes des adultes, se chargeront de débiter l'eau parcimonieusement, de sécher les mains à l'air chaud sans papier ni serviettes à mains, de tirer la chasse, et distribuer le papier présent dans chacune des toilettes mais sans qu'il soit possible d'en dérouler davantage que de besoin [6].

Le projet Toilettes a introduit l'ensemble d'une culture matérielle « moderne » dans l'école, nouveaux moyens d'avoir prise sur les corps des enfants (Garnier et Gilon, à paraître). Les automates font ce qu'il convient de faire à la place des enfants (nettoyer la cuvette, tirer la chasse, ne pas gaspiller le papier, ni éclabousser...). Leurs gestes sont guidés, voire pris en charge par les objets mis à leur disposition pour alléger le travail d'entretien mais aussi de surveillance des adultes.

4 Conflits emboîtés, structure d'action en forme de diabolo

Quand en 2011 le projet passe à la phase de la réalisation, il se technicise et se déplace sur la scène municipale parisienne où un nouveau conflit se déclare entre d'autres adultes. Dans la municipalité, comme l'avait constaté un conseiller de Paris en charge de la « démocratie locale » lors de la précédente mandature, les techniciens experts de la Ville ont le pouvoir sur les élus, surtout les élus d'arrondissement. Ils sont techniquement compétents et présents dans la durée. Ils sont très nombreux (environ 50 000 fonctionnaires), et dominent de ce fait leurs donneurs d'ordre, les élus qui sont des gens de passage, des généralistes beaucoup moins nombreux, même s'ils représentent la population. Que dire alors des citoyens qui se trouvent au bas de la pyramide municipale ? Et des enfants ?

Le projet Toilettes se heurte à une structure instituée, un diabolo formé de deux pyramides inversées dont les pointes se joignent à l'endroit où agit l'élue d'arrondissement. À partir d'une tension initiale adultes / enfants dans l'école, se cristallisant et s'objectivant dans les usages des toilettes, nous sommes passés d'un conflit entre représentants des parents

6. Les dessins des vingt enfants délégués d'élèves de l'école élémentaire aux toilettes rénovées témoignent des déboires de l'utilisation de ces robots, déboires qui sont mis en scène avec beaucoup d'humour, comme par exemple : boire à un robinet automatique sans déclencher l'air chaud ou se prendre un jet de savon liquide dans la figure. Quand nous leur avons proposé de dessiner aussi les toilettes de leurs rêves, les enfants ont multiplié la présence de distributeurs de bonbons, écrans géants, consoles de jeux, fontaines de leurs boissons préférées, etc., et affirmé leur désir de jouer, leur demande d'intimité, la nécessité pour eux de se détendre.

et élue, masquant l'état conflictuel non-dit entre les enfants, les enseignants et le personnel dans l'école. Mais quand le projet bascule en phase de réalisation du prototype, le conflit se déplace une troisième fois pour se manifester au sein de la Ville de Paris, entre les services techniques et l'élue d'arrondissement. Celle-ci est toujours la cible de la négativité institutionnelle, mais à présent la voici en position de faiblesse face à des pouvoirs centralisés : « C'était une démarche atypique... et on ne nous a pas aidés. » L'élue doit désormais affronter l'ingénieur « projets » de la Ville de Paris, les entreprises et les corps de métier du bâtiment qui, à ses yeux, « ne comprennent pas qu'elles interviennent dans une école » et qui « prennent les politiques soit pour des fous, soit pour des vaches à lait ». Le projet de l'architecte sollicité par l'élue est confronté au service des normes, au service des achats et marchés : les matériaux choisis par l'élue et l'architecte ne sont pas référencés et sont trop chers. La démarche de projet, au départ collective, retombe dans le format institué.

L'idée initiale de responsabiliser les enfants, et de promouvoir, à l'école, une éducation à la citoyenneté sur le respect et le partage des espaces publics, semble s'être perdue en chemin. Le projet n'est pas conduit collectivement avec les parents mais pour eux et pour des enfants positionnés comme utilisateurs. On perd de vue les acteurs avec qui l'élue voulait un dialogue citoyen : parents, enseignants, médecin, personnels de service, éducateurs, et enfin les enfants qu'elle souhaitait voir prendre toute leur part à ce projet. Était-il raisonnablement possible de faire de la transformation de ce lieu, un objet d'apprentissage de la citoyenneté ? Peut-on embellir un espace défouloir sans penser institutionnellement un autre espace de défoulement, et lequel ? Si dans l'architecture scolaire, il n'existe pas d'autres lieux réservés aux enfants pour leur plaisir que les toilettes, la question est probablement insoluble. Peut-on faire de l'éducation citoyenne à propos d'un lieu de négativité institutionnelle ? Qu'est-ce que cette affaire dit d'une pédagogie qui fonctionne sur une articulation non interrogée, entre pression enseignante et sas de décompression géré par le personnel de service... et par l'élue municipale ? Il faudrait étudier ce qu'il en est des toilettes dans les écoles qui pratiquent la pédagogie institutionnelle où les enfants sont responsables de la propreté de la classe, de l'entretien de la cour, et en général de tout ce qui se passe dans l'école. L'élue pouvait-elle se dégager de sa position forcément « mauvaise » aux yeux des représentants de parents ? Ayant la main sur les investissements dans les locaux, avait-elle le pouvoir de réunir tous les acteurs de la communauté éducative autour de son projet ?

Le pari de redessiner les relations à partir d'une action forte sur ces lieux décriés et abandonnés, visait un changement social global, par une transformation des interactions entre les acteurs, une transformation culturelle et une transformation des lieux. Or, la reproduction des rôles institués dans ce projet qui se voulait instituant, est frappante, lorsque l'on analyse l'ensemble des traces écrites du dossier. En principe partie intégrante de la communauté éducative depuis la loi Jospin de 1989, les parents sont souvent cantonnés aux sujets non pédagogiques (cantine, toilettes, cartables), mais, en l'occurrence, ils n'investissent pas le projet Toilettes, malgré leurs plaintes récurrentes. Les enseignants, les animateurs et les directeurs se défaussent également du problème, nous dit l'élue. Les usages transgressifs des enfants-utilisateurs, à l'origine de toute l'affaire, ne semblent pas spécialement mis en cause, sauf par l'élue dans son entretien. Mais ose-t-elle le faire publiquement ? Le personnel de service prend une large place : l'automatisation et le choix des

matériaux allègent sa charge, c'est lui qui contrôle la base matérielle dont l'élue détient les cordons de la bourse, qu'elle a voulu dénouer largement pour « éradiquer » le problème des toilettes. Mais un an à peine après le début de l'expérimentation, malgré la satisfaction exprimée par les enfants d'avoir des toilettes neuves, on rapportait déjà à l'élue que si le nombre d'interventions des ouvriers de maintenance avaient très fortement diminué, l'état de propreté des lieux nécessitait encore la mobilisation des agents de service. Dans toute cette affaire, les divergences de fond restent largement inexplorées : la responsabilité des enfants, leur conflit avec l'école, leurs conflits entre eux, sont peu débattus collectivement, au grand regret de l'élue. Si les adultes souhaitent pacifier les toilettes, encore faudrait-il trouver d'autres espaces d'expression pour les enfants, réinterroger la vie quotidienne dans les classes.

Conclusion

Le rapport difficile des politiques au conflit permanent qu'ils vivent avec les citoyens / électeurs, la recherche des moyens de l'éviter, et la méfiance à l'égard des représentants qu'ils ont eux-mêmes institués dans une multitude de conseils (conseils de quartier, comité budgétaire, conseil de la vie économique, conseil du handicap, conseil des jeunes, conseil des usagers des services publics, etc.), conduisent à une sophistication des réponses techniques. Au bout de la route du projet « Toilettes », le conflit de l'élue avec les acteurs de la Ville est encore davantage consommateur de temps et d'énergie. Les résistances de la Ville à l'égard des propositions de l'arrondissement se substituent aux situations de terrain qui s'éloignent. La temporalité très lente de l'action publique ne s'accorde pas avec celle des projets participatifs. Rapidement les uns deviennent acteurs du projet, les autres utilisateurs critiques. Alors, l'idée de faire simplement sa part, pour que les autres fassent la leur, et ne puissent plus se plaindre de la municipalité, remplace l'idée initiale de mener un projet tous ensemble, et de créer un dialogue démocratique riche. La citoyenneté enfantine est rabattue vers la sphère privée. L'éducation des enfants à la citoyenneté est finalement renvoyée aux parents, sous forme d'un syllogisme déjà évoqué précédemment : chaque enfant a une part de responsabilité ; si chaque parent éduque chaque enfant à sa responsabilité propre, alors l'ensemble des enfants sera responsable. L'institutionnalisation de la démarche vient nier sa dimension instituante originelle et, comme le montre l'analyse institutionnelle, signer l'échec de la prophétie initiale, ce que les institutionnalistes nomment effet Mulhmann, qui « désigne le processus par lequel des forces sociales ou marginales, ou minoritaires, ou anomiques (ou les trois à la fois) prennent forme, sont reconnues par l'ensemble du système des formes sociales déjà là. L'institué accepte l'instituant lorsqu'il peut l'intégrer, c'est-à-dire le rendre équivalent aux formes déjà existantes » (Loureau, 1973, p. 25).

Aborder la coéducation et la santé sous l'angle d'un projet municipal de rénovation des toilettes scolaires permet de prendre la mesure de leurs multiples enjeux, de la variété des acteurs qu'il mobilise, de la diversité des scènes où il se joue : de l'espace familial au cabinet du maire, en passant par les écoles et de multiples services administratifs municipaux. On voit aussi les limites de ce terrain d'enquête qui laisse échapper d'autres points de vue sur ce projet, mais aussi les expériences que les enfants font des toilettes, leurs manières d'y mettre en jeu leur « corps propre », d'y construire ce que veut dire pour eux pudeur et intimité, d'y déployer une sociabilité et des codes particuliers entre pairs,

garçons et filles, en prise avec une culture matérielle, l'architecture des lieux. Il manque aussi à comprendre comment cette expérience se transforme au fil des âges et est cadrée par les différents niveaux de scolarité. Tout cela fait actuellement l'objet d'autres terrains et d'autres formes d'investigation, notamment par le dessin, la photographie, mobilisant leur expression verbale et non verbale.

Références bibliographiques

Averous, M. (2004). Un fléau scolaire méconnu : l'infection urinaire et les troubles mictionnels de la fillette ». *Progrès en urologie*, *14(6)*, 1228-1230.

Derouet-Besson, M.-C. (1998). *Les murs de l'école. Éléments de réflexions sur l'espace scolaire*. Paris : Métailié.

Bion, W. R. (1991). *Recherches sur les petits groupes*. Paris : PUF.

Gaime, E. (2014). Les sanitaires scolaires, ethnographie d'un espace problématique. In A. Klein et S. Parayre (éds.), *Éducation et santé : des pratiques aux savoirs* (pp. 73-84). Paris : L'Harmattan.

Garnier, P. (2010). Co-éduquer à l'école maternelle : une pluralité de significations. In S. Rayna, M. N. Rubio et H. Scheu (dir.), *Parents-professionnels : la coéducation en question* (pp. 119-126). Toulouse : Érès.

Garnier, P., Brougère, G., Rayna, S. et Rupin, P. (2016). *À 2 ans, vivre dans un collectif d'enfants. Crèche, école maternelle, classe passerelle, jardin maternel*. Toulouse : Érès.

Garnier, P. et Gilon, C. (à paraître). Corps et culture matérielle : mises à l'épreuve dans les toilettes scolaires. *Corps*.

Gilon, C. et Ville, P. (2013). *Les arcanes du métier de socianalyste institutionnel*. Sainte Gemme : Presses universitaires de Sainte Gemme. http ://www.socianalyse.net/accueil/file.html

Haraway, D. (2007). Savoirs situés : la question de la science dans le féminisme et le privilège de la perspective partielle [trad. L. Allard]. In *Manifeste cyborg et autres essais* (pp. 107-142). Paris : Exils (éd. originale 1988).

Hugues, E. (1996). *Le regard sociologique. Essais choisis*. Paris : Éditions de l'EHESS.

Karsenti, B. (1995). La sociologie à l'épreuve du pragmatisme. Réaction durkheimienne. In B. Karsenti et L. Quéré (dir.), *La croyance et l'enquête. Aux sources du pragmatisme* (pp. 317-349). Paris : Éditions de l'EHESS.

Lourau, R. (1973). Analyse institutionnelle et question politique. *L'Homme et la société, 29-30*, 21-25.

Lacadée, P. (2013). *La vraie vie à l'école : la psychanalyse à la rencontre des professeurs et de l'école*. Paris : Éditions Michèle.

Meirieu, P. (2003). Les WC ne ferment pas de l'intérieur. *Liaisons laïques*, *266*.

Mindell, A. (1995). *Sitting in the Fire : Large Group Transformation Using Conflict and Diversity*. Lao Tse Press.

ONS (2007). Les toilettes dans les écoles élémentaires. In Rapport annuel (pp. 31-46). Paris : Ministère de l'Éducation nationale (Observatoire national de la sécurité des établissements scolaires).

ONS (2013). Les sanitaires dans les établissements secondaires. In Rapport annuel (pp. 41-58). Paris : Ministère de l'Éducation nationale (Observatoire national de la sécurité des établissements scolaires).

Ville, P. et Bodineau, M. (2012). *La propreté dans la ville de Saint-Denis*. Recherche-action réalisée avec les étudiants du Master « Éducation, formation, intervention sociale », Doc ronéo, Paris 8.

Simmel, G. (1995). *Le conflit*. Saulxures : Circé (éd. originale 1912).

Références sur le Web

AFU (2007). Pipi à l'école : le stress des enfants. *Communiqué de presse 28 juin 2007 de l'Association française d'urologie* : www.urofrance.org (05/03/2016).

FCPE (2003). *Enquête sur les toilettes scolaires à Paris. Synthèse et propositions* : http ://www.fcpe75.org/pdf/archi/08wc_enquete_FCPE_Paris.pdf.